

# Comprendre les règles d'urbanisme en zone agricole

## Objectifs

Identifier les règles et connaître les démarches nécessaires pour déposer un projet d'urbanisme en zone agricole

## Pré-requis

Pas de pré-requis

## Contenu

- > Le cadre réglementaire de la construction en zone agricole
  - Définition des notions : déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager
  - Identifier les différentes démarches en fonction du projet
  - Comprendre les règles qui interviennent dans le cadre d'un dépôt de permis
  - Appliquer ces règles à des situations agricoles : poulailler, serre, lieu de stockage, hangar, maison d'habitation...
  - Comprendre la réglementation relative à l'habitat léger
- > Situer son projet dans le contexte politique et territorial
  - Comprendre le contexte lié à l'urbanisme dans le Vaucluse
  - Présentation du protocole départemental appliqué en matière de démarches d'urbanisme et des critères d'appréciation d'un projet par la DDT
- > Valider son projet et préparer les démarches !
  - Identifier le zonage de sa parcelle et valider son projet
  - Identifier les différentes étapes de la procédure : interlocuteurs, formulaires et dossiers de demande, enregistrement de la demande, affichage, transmission, instruction, décision, formalités d'affichage, péremption du permis
  - Connaître les possibilités de recours contentieux

## Dates, lieux et intervenants

**07 mars 2019**

84 953 Cavaillon

**Pour s'inscrire en ligne, merci de remplir le formulaire d'inscription suivant (copier-coller le lien suivant dans un navigateur):**

<https://framaforms.org/formulaire-dinscription-aux-formations-de-lardear-paca-1632385708>

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

MIN 51 15 avenue Pierre Grand  
84953

Cavaillon

Tel. 04 90 74 19 86

[www.adear84.fr](http://www.adear84.fr)

N° d'organisme de formation :  
93840320484

**Taux de satisfaction :** %



**Modalités d'accès :**